



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU DOUBS
DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL**

Convocation à la salle VIP du boulodrome à Besançon

Samedi 3 Février 2024 à 9H00

Ordre du jour

- + Approbation du compte-rendu de la réunion N° 3 du 30 Septembre 2023 à Pontarlier.
 - + Bilan de l'AG du 25 Novembre 2023 à BEURE.
 - + Bilan du Congrès du 15 et 16 Décembre à Grande Synthe.
 - + Bilan de la réunion des Arbitres – Fiches de jury.
- + Point sur les inscriptions aux différents CDC + Coupe de France.
 - + Tirage Coupe de France Pétanque et Jeu Provençal.
 - + Modalités de tenue des tables.
 - + Tenue des tables des Championnats Départementaux.
 - + Délégations aux Championnats de France.
 - + Point financier.
 - + Point sur les tenues pour les Championnats de France.
 - + Calendrier papier 2024.
 - + Point Facebook.
- + Point sur l'organisation des Championnats des Jeunes à Pontarlier 07/2024.
 - + Questions diverses.

- Rôle du CTFR dans le CD25.

- Centre Régional d'Entrainement (CRE) 25 et 26 avril à Besançon.

- Courrier Paul RENAUD suite à la journée du 18 janvier Trophée des Vétérans (refus d'inscription).

- Est-il envisageable de récompenser le 1^{er} de chaque catégorie (le 1^{er} minime, le 1^{er} vétéran, la 1^{ere} féminine...) selon le classement des points comme cela se faisait auparavant ainsi que pour le classement des clubs (pas forcément de l'argent mais au moins une coupe à mettre au club).

- Le CD25 soutient-il le comité de la Côte d'Or en termes de bénévolat lors du championnat du monde.

- Est-il possible d'allouer un budget pour la coupe de France pétanque et JP à partir d'un certain stade de la compétition (les déplacements sont souvent sur plusieurs jours et loin de notre département ce qui engendre des coûts importants aux équipes et peuvent en freiner certaines).

- Suite au résultat de Benjamin TATU, le président de Quarterback l'a invité à revenir avec son équipe cette année. Benjamin demande au comité son accord pour la sélection de son équipe au trophée des villes 2024.



La réunion a débuté à **9h00**. Tous les membres sont présents. Benjamin TATU doit partir à 11h00. En conséquence, le tirage des 2 Coupes de France sera effectué en début de réunion.

Le Président souhaite **la bienvenue à Benjamin TATU, nouveau membre élu au Comité**. Sa première mission a été de filmer le tirage des 2 Coupes de France pour diffusion en direct sur le Facebook du CD25.

✚ **Approbation du compte-rendu de la réunion N° 3 du 30 Septembre 2023 à Pontarlier.**

Le Comité approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 30 septembre 2023 à Pontarlier.

✚ **Bilan de l'AG du 25 Novembre 2023 à BEURE.**

Le Président Jean-Pierre MARENGHI remercie tous les membres du Comité pour l'organisation de cette AG, ainsi que le club de BEURE pour l'aide fournie tout au long de cette journée.

La tombola est une réussite et sera reconduite en 2024. Elle a rapporté la somme de 915€ qui sera entièrement reversée à la Commission Jeunes.

Un cahier des charges sera élaboré pour les clubs désirant accueillir l'AG du CD25. Il est impératif que la salle soit équipée (enceinte, modalité de rétroprojection, estrade éventuellement, etc.). Il sera rédigé par le Secrétaire en collaboration avec le Président.

Un licencié a proposé de fournir un écran pour la tenue des tables « Championnats Qualificatifs ». Le secrétaire prendra contact avec cette personne. Si cet écran ne peut pas être fourni, le Comité via son Président en achètera un.

✚ **Tirage Coupe de France Pétanque et Jeu Provençal.**

COUPE DE FRANCE JEU PROVENÇAL. Responsable Michel JACQUOT (8 équipes inscrites).

Les rencontres de Coupe de France Jeu Provençal se dérouleront le week-end du 2&3 mars au Rosemont. Le club organisateur est : Pétanque Thisienne. Le tirage est le suivant :

DATE	TOUR	CLUB 1	CLUB 2	Vainqueur
Samedi 02 mars 08h00	1^{er} Tour	RANG	VALENTIGNEY	V 1 :
	1^{er} Tour	BEURE	LE RUSSEY	V 2 :
Samedi 02 mars 14h30	1^{er} Tour	THISE	VESONTIO	V 3 :
	1^{er} Tour	SAONE	PFC	V 4 :
Dimanche 03 mars 8h00	2^{ième} Tour	V1	V2	Z 1 :
	2^{ième} Tour	V3	V4	Z 2 :
Dimanche 03 mars 14h30	3^{ième} Tour	Z1	Z2	



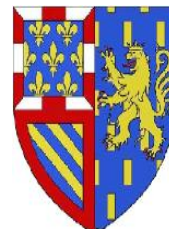
COUPE DE FRANCE PETANQUE. Responsable Pascal MAUGAIN (26 équipes inscrites).

Pour les rencontres de Coupe de France Pétanque, les clubs s'accordent entre eux pour définir une date de rencontre en tenant compte des dates butoirs.

Le club recevant est responsable de l'organisation, des feuilles de match, de l'envoi des résultats et de l'arbitrage.

LE RUSSEY est qualifié d'office, car il participe au 1/32 de finale de l'édition 2023-2024. Le tirage est le suivant :

DATE	TOUR	CLUB 1	CLUB 2	Vainqueur
BUTOIR 17-mars	1 ^{er} Tour	VILLERS LE LAC	PONT DE ROIDE	V 1 :
	1 ^{er} Tour	AUDINCOURT	VALENTIGNEY	V 2 :
	1 ^{er} Tour	HERIMONCOURT	MONTBELIARD	V 3 :
	1 ^{er} Tour	THISE	SAÔNE	V 4 :
	1 ^{er} Tour	BAUME LES DAMES	RANG	V 5 :
	1 ^{er} Tour	VESONTIO	L'ISLE SUR LE DOUBS	V 6 :
	1 ^{er} Tour	VERCEL	NANCRAY	V 7 :
	1 ^{er} Tour	SELONCOURT	PONTARLIER	V 8 :
	1 ^{er} Tour	ETUPES	BEURE	V 9 :
	1 ^{er} Tour	PFC	LES FINS	V 10 :
	1 ^{er} Tour	CHTI PETANQUE	MONTFERRAND	V 11 :
	1 ^{er} Tour	SOCHAUX	MORTEAU	V 12 :
	1 ^{er} Tour	SAINT VIT	ORCHAMPS VENNES	V 13 :
BUTOIR 07-avr	Cadrage	V4	V3	X1
	Cadrage	V8	OFFICE	X2
	Cadrage	V5	OFFICE	X3
	Cadrage	V7	OFFICE	X4
	Cadrage	V10	OFFICE	X5
	Cadrage	V1	OFFICE	X6
	Cadrage	V12	OFFICE	X7
	Cadrage	V11	OFFICE	X8
	Cadrage	V6	OFFICE	X9
	Cadrage	V9	OFFICE	X10
	Cadrage	V13	OFFICE	X11
	Cadrage	V2	OFFICE	X12
BUTOIR 01-mai	2 ^{ème} Tour	X12	X5	Z 1 :
	2 ^{ème} Tour	X3	X9	Z 2 :
	2 ^{ème} Tour	X8	X4	Z 3 :
	2 ^{ème} Tour	X6	X1	Z 4 :
	2 ^{ème} Tour	X10	X7	Z 5 :
	2 ^{ème} Tour	X2	X11	Z 6 :
BUTOIR 07-juil	3 ^{ème} Tour	Z2	Z4	W 1
	3 ^{ème} Tour	Z3	Z6	W 2
	3 ^{ème} Tour	Z5	Z1	W 3



🚩 Bilan du Congrès du 15 et 16 Décembre à Grande Synthe.

Jean-Pierre MARENGHI, Michel JACQUOT et Didier VIDAL ont participé au Congrès de Grande Synthe les 15&16 décembre 2023.

Le vendredi après-midi, 4 ateliers étaient proposés aux participants. La délégation du CD25 a participé aux 2 ateliers suivants :

- **1^{ère} partie. Plateforme numérique :**
 - Inscriptions en ligne aux compétitions.
 - Prise de licences en ligne.

Cet atelier valide la demande de Michel BILLOD MOREL concernant les inscriptions aux diverses compétitions.

- **2^{ème} partie. Discipline – Juridique.**

Présentation des nouveaux statuts pour être en conformité et avoir l'agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Sans modification, nous n'aurions plus l'agrément et la FFPJP ne serait plus reconnue et ne pourrait plus organiser de compétitions.

- **3^{ème} partie. Tronc commun.**

Présentation détaillée des nouveaux statuts qui seront mis à l'approbation du Congrès samedi après-midi.

Samedi à 14h00, les nouveaux statuts ont été mis à l'approbation du Congrès. **Ces statuts ont été rejetés à 63%**. Il s'avère que quelques Comités départementaux étaient absents au moment du vote. Ces statuts auraient dû être repris avant ce vote car certains CD étaient absents le vendredi après-midi.

Le Président prend acte et souligne que la FFPJP n'aura pas l'agrément du Ministère des Sports avec tout ce que cela entraîne. Il regrette que ce vote soit un mécontentement envers sa personne et qu'il met en péril l'avenir même de la FFPJP. Un congrès extraordinaire devra être organisé avec une proposition de nouveaux statuts. Devant cet imbroglio, il propose 10 minutes de pause.

A la reprise, Paulo DE BASTOS (président du CD39) prend la parole. Il fustige les Comités ayant voté contre. Son intervention est acclamée par une grande majorité des membres du Congrès. **Plusieurs Comités demandent un second vote.** D'autres demandent une modification des statuts en supprimant le vote « liste bloquée » et le retour à une élection uninominale ».

Xavier GRANDE Directeur Administratif et financier de la FFPJP prend la parole. **Les textes permettent de voter à nouveau si 50% des membres présents valident.** Il précise que ce **texte ne peut-être modifié.** Il sera présenté dans la même configuration.

- Vote pour revoter les statuts. **79% pour.**
- Vote des statuts. **81% pour.**

Les statuts sont adoptés et la FFPJP est sauvée !!

Pour information, la FFPJP sera composée de **36 membres** à partir de 2025. La **parité devra être totale** ; 50% Hommes et 50% Femmes.

- 28 membres seront élus au Congrès de Belfort avec la parité et un Médecin.
- **8 autres membres seront élus par leurs pairs** et toujours en respectant la parité :
 - 2 arbitres.
 - 2 éducateurs.
 - 2 Sportifs de haut Niveau.
 - 2 Représentants des Comités Régionaux.

Les élections se feront en « **liste bloquée** » pour la **FFPJP et les Comités Régionaux.** Ils restent « **uninominaux** » pour **les Comités Départementaux et les clubs.**



Pour être en adéquation avec les statuts, les **élections** Clubs, Comités Départementaux et Régionaux doivent être réalisées **avant celles de la FFPJP** prévues au Congrès de Belfort le **21 décembre 2024**.

En conséquence les AG devront impérativement se dérouler au plus tard :

- **10 novembre pour les Clubs.**
- **24 novembre pour les Comités Départementaux.**
- **8 décembre pour les Comités Régionaux.**

La création du **Centre National** est validée. Il sera implanté à **CHOMERAC** en Ardèche pour un coût d'environ 12 millions d'euros. Monsieur le Maire de CHOMERAC présente sa ville et ses atouts.

Le CD25 avait posé une question : « *Tous les Comités Départementaux ne font pas de contrôles d'alcoolémie. Par souci d'égalité entre CD, la FFPJP ne peut-elle pas instaurer des contrôles d'alcoolémie obligatoires pour les Championnats qualificatifs. Aléatoires jusqu'en 1/4 finale, obligatoires en 1/2 finale* ».

La réponse : La FFPJP ne peut pas imposer des contrôles alcoolémie au niveau national. Les Comités Régionaux et Départementaux sont habilités pour les instaurer à condition d'avoir formé les contrôleurs et que ceux-ci soient en possession d'un ordre de mission.

Bilan de la réunion des Arbitres.

Michel THOMAS, Président de la Commission d'arbitrage fait un compte-rendu de la **réunion des arbitres** qui s'est déroulée le **21 janvier à RANG** en présence du Président du CD25 et de monsieur le Maire.

11 arbitres étaient présents. 7 absents dont 3 excusés. La Sous-Commission d'arbitrage se réunira pour statuer sur l'absence de ces 4 arbitres.

La réunion s'est poursuivie par la présentation d'un Power Point de Monsieur GRIGNON, présentation faite au congrès de grande Synthèse. Un point a été fait sur les problèmes rencontrés par les arbitres en 2023.

La matinée s'est terminée par la mise en situation d'un arbitre du début à la fin d'une compétition. Michel THOMAS a créé un incident, ce qui a permis de réagir sur :

- La feuille du jury.
- La réunion du jury.
- l'établissement d'un procès-verbal de jury.
- la rédaction d'un rapport d'incident.

L'après-midi, la mise à jour du calendrier a permis de finaliser la désignation des arbitres pour 2024. La journée s'est terminée par une formation pour le contrôle des boules.

Le Président Jean-Pierre MARENGHI remercie Michel pour l'organisation de cette journée, enrichissante pour tous les participants.

Le Comité demande à ce que **toutes les consignes soient appliquées de la même façon par tous les arbitres.** Le but est d'éviter les interprétations, les remarques ou les contestations.

Des **fiches de jury** sont proposées par Michel THOMAS. Le Comité, après quelques retouches adopte ces fiches. Elles seront mises sur notre site par Michel BILLOD MOREL.

Point sur les inscriptions aux différents CDC + Coupe de France.

Avant de donner la parole aux différents responsables de CDC, Jean-Pierre CHALOPIN Président du district et Vice-Président de l'Amicale du boulo-drome prend la parole.



Il demande aux organisateurs d'éteindre les frigos et prendre soin des installations. Un container poubelle est en commande. Il sera fermé par un cadenas. Les utilisateurs du boulodrome percevront et réintégreront la clé aux services des sports de la ville au même titre que la clé du boulodrome.

Les différents Championnats des Clubs seront mis en ligne sur le site du CD 25.

CDC Jeu Provençal. Responsable Michel JACQUOT.

- Un groupe de 5 équipes en **1^{ère} Division**. Ce CDC s'est terminé dimanche 28 janvier. Le RUSSEY a fini 1^{er} et est qualifié pour la finale CRC JP les 21 et 22 septembre. Il sera accompagné par VALENTIGNEY qualifié d'office. Il faudra attendre le résultat de ce CRC pour valider les montées et les descentes.
- Un groupe de 5 équipes en **2^{ème} Division**. Le 1^{er} monte en 1^{ère} Division.

CDC Féminin. Responsable Christophe SIMON.

13 équipes dont une entente (THISE/BEURE) seront réparties en **2 groupes de 6 et 7**. Les 1^{ers} de chaque groupe s'affrontent. Le vainqueur accède en Régional.

CDC Open. Responsable Didier VIDAL.

- Un groupe de 8 équipes en **1^{ère} Division**. Le 1^{er} monte en CRC 2. Les 2 derniers descendent en 2^{ème} Division.
- 2 groupes de 7 et 8 équipes en **2^{ème} Division**. Les premiers de chaque groupe montent en 1^{ère} Division. Les 2 derniers de chaque groupe ainsi que le moins bien classé à la 6^{ème} place descendent en 3^{ème} Division.
- 5 groupes en **3^{ème} Division** (4 groupes de 8 – 1 groupe de 7). Les premiers de chaque groupe montent en 2^{ème} Division.

CDC Vétérans. Responsable Pierrot FOSSAERT.

- Un groupe de 8 équipes en **1^{ère} Division**. Le 1^{er} monte en CRC-V2.
 - 2 groupes de 8 en **2^{ème} Division**. Les premiers de chaque groupe montent en 1^{ère} Division.
 - 4 groupes de 7, en **3^{ème} Division**. Les premiers de chaque groupe montent en 2^{ème} Division.
- Suite à la mise en place en 2024 d'un CRC-Vétérans, les descentes seront connues à la fin de ces rencontres.

Il est demandé aux **responsables de CDC de valider par mail les inscriptions qu'ils reçoivent.**

Le **mardi 25 juin** une **journée CDC Vétérans** devait être organisée. La **flamme olympique** passe dans notre département ce jour-là. En conséquence, cette journée est **avancée au mardi 4 juin.**

🚩 Modalités de tenue des tables

Chantal FRACHEBOIS, Présidente de la Commission sportive fait un le point sur ces modalités :

- **Le matériel** (écran télé, box, tenue d'essayage, marque score, etc.) nécessaire à la bonne tenue des tables est récupéré par le responsable de la table de marque. Il prend contact avec le responsable de la table du week-end suivant pour lui restituer ce matériel.



- **Licences.** Toutes les licences sont vérifiées et gardées à la table de marque. Elles seront nécessaires pour le contrôle alcoolémie.
- **Absence à un Championnat.** En cas d'absence d'un joueur, un certificat doit être fourni dans les 4 jours. Il est à transmettre au Secrétaire pour classement ou éventuellement suite à donner.
- **Championnat sur 2 jours.** Le Comité décide que le tirage se fera à la reprise.
- **Qualification au régional.** Le responsable de la table affichera le nombre de qualifiés. A partir des 1/8 de finale, il prendra le N° de téléphone des équipes. Il communiquera ces numéros à la Présidente de la Commission Sportive Chantal.
- **Contrôles alcoolémie.** Il est rappelé qu'ils sont aléatoires jusqu'en 1/4 de finale et obligatoires à partir des 1/2 finale. Pour les contrôles aléatoires, des cases seront cochées et stabilotées. Quand une équipe tombe dans ces cases, elle est contrôlée. Cette feuille avec les cases cochées reste à la table de marque. Le contrôleur doit être en possession d'un ordre de mission délivré par le Président du CD25.
- **Marque score.** Ils doivent être nettoyés après chaque utilisation.

🚩 Tenue des tables des Championnats Départementaux.

Il est fait appel aux membres du Comité pour tenir ces tables.

La répartition est la suivante.

TYPE DE CHAMPIONNAT	DATE CD 25	LIEU	TENUE DES TABLES	DELEGUE CONTROLE ALCOOLEMIE
DOUBLETTE SENIOR Provençal	30 & 31 mars	PONT DE ROIDE	Michel BILLOD MOREL	Gilbert FAHY
TRIPLETTE SENIOR Féminin	6 & 7 avril	HERIMONCOURT	Didier VIDAL	Gilbert FAHY
TRIPLETTE SENIOR Masculin	6 & 7 avril	HERIMONCOURT	Michel BILLOD MOREL	Gilbert FAHY
DOUBLETTE SENIOR Féminin	13 & 14 avril	ROSEMONT	Michel JACQUOT	Claude DEVILLERS
TETE à TETE SENIOR Masculin	13 & 14 avril	ROSEMONT	Pierrot FOSSAERT – Christophe SIMON (samedi)	Claude DEVILLERS
TIR DE PRECISION JEUNES	13 avril	ROSEMONT	Jean-Pierre MARENGHI	////////////////////
DOUBLETTE JEUNES	14 avril	ROSEMONT	Jean-Pierre MARENGHI	////////////////////
TRIPLETTE VETERANS	17 & 18 avril	VILLER le LAC	Benjamin TATU	Jean-Pierre MARENGHI
DOUBLETTE SENIORS MIXTE	20 & 21 avril	VALENTIGNEY	Chantal FRACHEBOIS (samedi) Gilbert FAHY (dimanche)	Claude DEVILLERS (samedi) ?? dimanche
TRIPLETTE SENIOR Provençal	27 & 28 avril	ROSEMONT	Pierrot FOSSAERT	Jean-Pierre CHALOPIN
TRIPLETTE SENIOR Promotion	4 & 5 mai	BAUME LES DAMES	Lydie JEANNIN – Christelle MARTELET	Jean-Pierre MARENGHI
TRIPLETTE JEUNES	5 mai	BAUME LES DAMES	Jean-Pierre MARENGHI	////////////////////
TRIPLETTE SENIOR Mixte	8 & 9 mai	VERCEL	Michel THOMAS	Michel JACQUOT
DOUBLETTE SENIOR Masculin	11 & 12 mai	HERIMONCOURT	Chantal FRACHEBOIS	Lydie JEANNIN
TETE à TETE SENIOR féminin	12 mai	HERIMONCOURT	Chantal FRACHEBOIS	Lydie JEANNIN
TETE A TETE JEUNES	12 mai	HERIMONCOURT	Jean-Pierre MARENGHI	////////////////////
DOUBLETTE VETERANS	3 septembre	MONTLEBON	Chantal FRACHEBOIS	Jean-Pierre MARENGHI
TETE à TETE VETERANS	12 septembre	SAINT VIT	Benjamin TATU	Nicole MARCHAND



✚ Délégués aux Championnats de France 2024.

Si aucune personne du Comité Départemental ne peut se libérer pour être délégué, il sera demandé, au Président des équipes qualifiées d'accompagner leurs joueurs.

TYPE DE CHAMPIONNAT	DATE FRANCE	LIEU	DELEGUES
TRIPLETTE SENIOR Masculin	22 & 23 juin	SIN LE NOBLE (59)	
TRIPLETTE SENIOR Féminin	22 & 23 juin	SIN LE NOBLE (59)	Didier VIDAL
DOUBLETTE SENIOR Mixte	29 & 30 juin	SAINT FLOUR (15)	Michel BILLOD MOREL
TRIPLETTE SENIOR Provençal	5 & 6 & 7 juillet	BRIANCON (05)	Michel THOMAS
TRIPLETTE VETERANS	10 & 11 juillet	CASTELNAUDARY (11)	Membre bureau directeur de l'équipe qualifiée
TRIPLETTE SENIOR Promotion	13 & 14 juillet	CASTELNAUDARY (11)	Membre bureau directeur de l'équipe qualifiée
TIR de PRECISION JUNIOR	12 juillet	PONTARLIER (25)	BF1 ou éducateur du club
TRIPLETTE JEUNES	13 & 14 juillet	PONTARLIER (25)	BF1 ou éducateur du club
TRIPLETTE SENIOR MIXTE	20 & 21 juillet	FENOUILLET (31)	
DOUBLETTE SENIOR Féminin	27 & 28 juillet	OBJAT (19)	
TETE à TETE SENIOR Masculin	27 & 28 juillet	OBJAT (19)	Jean-Pierre CHALOPIN
DOUBLETTE SENIOR Masculin	31 août & 01 septembre	SAINT-YRIEIX-SUR CHARENTE (16)	Benjamin TATU
TETE à TETE SENIOR féminin	31 août & 01 septembre	SAINT-YRIEIX-SUR CHARENTE (16)	
DOUBLETTE SENIOR Provençal	6 & 7 & 8 septembre	LA CRAU (83)	Jean-Pierre MARENGHI

✚ Point financier.

La trésorière fait un point financier.

- **Participation à un Championnat Régional.** Le repas est payé + 15€ par joueur. L'hébergement est pris en compte si le déplacement est à plus de 150 kilomètres ou plus de 2 heures.

- **Championnat de France Jeu Provençal.** Pas de réservation pour le samedi soir. Si l'équipe est toujours qualifiée, le délégué réservera sur place.

- **Tenues pour les Championnats de France.** Les joueurs qualifiés seront équipés d'une veste et d'un polo. Les bas ne seront pas fournis. Les joueurs mettront ceux de leur club.

- **Mutation.** A ce jour le montant des mutations s'élève à 2540€.

Chantal FRACHEBOIS présente un tableau concernant la dotation Championnat des Clubs par équipe 2024.



Niveau de Championnat	Dotation FFPJP	Dotation CRBFC	Dotation CD25	Dotation FFPJP aux résultats	Dotation CRBFC au 1er
CNC-Open	960.00 €	500.00 €	500.00 €	700 € participation à finale + ? selon résultats	500.00 €
CNC-F1 / F2	960 € / 640 €	500.00 €	500.00 €	700 € participation à finale + ? selon résultats	500.00 €
CNC-V	700.00 €	250.00 €	400.00 €	300 € si 1/2 finaliste 600 € si finaliste 800 € si champion	500.00 €
CNC-JP	700.00 €	250.00 €	400.00 €	300 € si 1/2 finaliste 600 € si finaliste 800 € si champion	500.00 €
CNC-Jeunes	800.00 €	250.00 €	300.00 €	?	500.00 €
CRC1		400.00 €	400.00 €		100.00 €
CRC2		300.00 €	300.00 €		100.00 €
CRC-F1		400.00 €	400.00 €		100.00 €
CRC-F2		300.00 €	300.00 €		100.00 €
CRC-V1		400.00 €	400.00 €		100.00 €
CRC-V2		300.00 €	300.00 €		100.00 €
CRC-JP		200.00 €	200.00 €		100.00 €
CRC-Jeunes		200.00 €	150.00 €		100.00 €

Rappel :

CRC : Inscription payante 50 € par équipe

Dotations CRBFC + CD déduites sur la fiche financière de la saison

Dotation FFPJP payée par virement sur RIB du club ou CRBFC pour CNC-Jeunes

Point sur les tenues pour les Championnats de France ;

Les filles du Comité ont choisi le modèle des tenues pour les licenciés qualifiés aux Championnats de France 2024. C'est un modèle ERIMA.

- Veste réf. 1032420.

- Polo réf. 1112409.

Des tenues d'essayage seront prêtées par Géant du Foot. Attention, elles ne seront pas réintégrées à Géant du Foot, mais seront distribuées aux personnes participantes au France. Donc prendre soin de ces tenues.



Michel JACQUOT présente la feuille pour la prise de tailles des tenues à l'issue de chaque Championnat qualificatif. Chaque responsable de table fera essayer les tenues. **Les bénéficiaires rempliront et émargeront cette feuille afin d'éviter les erreurs de l'année passée.**

Calendrier papier 2024

Valérie NICOLET présente le calendrier papier aux membres du Comité. Le Comité remercie Valérie pour ce travail remarquable.

A ce jour, 15 sponsors ont répondu favorablement. Valérie doit négocier avec 5 autres diffuseurs.

Après relecture, et quelques modifications, il est approuvé à l'unanimité.

902 calendriers ont été demandés par les clubs. Il est décidé de commander 1000 calendriers.

Point Facebook.

Nicole MARCHAND et Benjamin TATU sont les responsables de ce Facebook. Il est rappelé que toutes diffusions sur ce site doivent être validées par **Jean-Pierre MARENGHI avant diffusion.**

Nicole prend la parole. Le compte Facebook a été créé par Michel BILLOD MOREL au mois de novembre. A ce jour, il compte 456 Amis. Depuis sa création des publications ont été mises en ligne :

- Annonce de concours.
- Photos de notre AG.
- Divers résultats sportifs transmis par les membres du Comité ou des joueurs, toujours validés par le Président.
- Aujourd'hui, une nouvelle étape est franchie avec le tirage en direct des 2 Coupes de France.
- Les Championnats Départementaux et les Championnats de France seront certainement les éléments majeurs de la publication. Directs et publications seront assurés par Benjamin. Les résultats et les photos doivent lui être adressés au plus tôt pour une parution rapide.

Information. **A 11h05, 315 vues sur Facebook concernant le tirage des 2 Coupes de France.** Cela justifie la création de cet outil de communication utilisé à bon escient.

Point sur l'organisation des Championnats des Jeunes à Pontarlier juillet 2024.

Jean-Pierre MARENGHI fait le point sur l'avancée de ce dossier. A l'origine, le CD25 devait organiser les 13&14 juillet les Championnats de France Minimes, cadets et Juniors. A cette organisation déjà conséquente, s'est rajouté le Tir de Précision Juniors H et juniors F le vendredi 12 après-midi.

Une première réunion en comité restreint est prévue à l'issue de celle-ci. Des visioconférences seront également organisées par les acteurs principaux de cette manifestation.



Des **fiches de bénévoles** Comité et clubs seront envoyées à chaque membre du Comité et aux Présidents de clubs. Le but est de recenser les bénévoles prêts à s'investir.

Une **fiche de mission** sera envoyée à tous les membres du Comité pour définir la **responsabilité de chacun**.

Nous sommes dans les temps pour toute la préparation en amont. L'inquiétude, si inquiétude il y a est : **Le BENEVOLAT**. En espérant que les clubs incitent leurs licenciés à s'investir et que ceux-ci renvoient au secrétaire la fiche « **Formulaire d'Inscription des Bénévoles** » avant le **30 avril**.

Questions diverses suite aux demandes des licenciés ou Présidents de clubs.

- Rôle du CTFR dans le CD25.

Jean-Pierre MARENGHI explique le rôle du CTFR. Un an et demi après son embauche, il apparaît certaines dérives quant à son emploi du temps de travail (de la part des CD). Une redéfinition des missions de Julien sera présentée lors de la réunion régionale du 24 février à SALINS.

- Centre Régional d'Entraînement (CRE).

Les 25 et 26 avril au Rosemont de Besançon, **18 jeunes** (14 hommes et 4 femmes) seront **encadrés par 6 éducateurs**.

- Courrier Paul RENAUD suite à la journée du 18 janvier Trophée des Vétérans (refus d'inscription).

Jean-Pierre MARENGHI lit le courrier de Paul RENAUD :

Messieurs les Présidents,

Ma colère étant retombée, c'est sereinement et calmement que je m'adresse à Vous.

Jeudi 18 janvier, je me suis présenté, accompagné de 5 joueurs, donc 2 équipes de Baume-les-Dames et une de Sochaux, (respectivement 100 kilomètres et 200 kilomètres aller/retour) pour participer à la première journée du trophée des vétérans au boulodrome du Rosemont à Besançon.

Arrivés à 14 heures, nous nous sommes vus refuser l'inscription, au prétexte que 48 équipes étaient déjà présentes et que seulement 24 terrains sont disponibles.

1) La fin des inscriptions étant fixée à 14h15, nous n'étions donc pas en retard,

2) Il n'était pas précisé au calendrier que cette compétition était limitée à 48 équipes,

3) Concours organisé en doublettes alors qu'au mois de janvier il eut été judicieux de le faire en triplettes. Il n'y eut alors aucune contestation de la part des très nombreux joueurs "refoulés" et donc très frustrés d'une telle mauvaise décision et mauvaise organisation.

J'ai personnellement participé à toutes les journées du trophée des Aînés en 2022 et 9 sur 10 en 2023, soit quelques 2000 kilomètres pour représenter mon club de Baume-les-Dames et satisfaire mon plaisir de pratiquer la pétanque. Je vous assure que ce genre d'incident ne m'incite pas à me joindre aux prochaines journées.

En conséquence et mes partenaires se joignent à Moi, pour Vous déposer officiellement réclamation à savoir que cette journée doit être considérée comme nulle, qu'aucun point ne soit attribué aux participants qui ont eu la chance de pouvoir s'inscrire mais qui comprendront aisément la frustration ressentie par les "refoulés".

Je reste à votre écoute et espère que vos décisions iront dans le sens de l'équité qui doit prévaloir entre tous les joueurs.

Recevez, Messieurs les Présidents, mes cordiales et sportives salutations.

Paul RENAUD.

Le Président demande à chacun de s'exprimer. Cet incident doit servir de leçon. Il est préconisé d'organiser des Triplettes au lieu de Doublettes à cette époque de l'année dans des structures limitant le nombre d'équipes.



Le Président soumet au vote des membres du Comité l'annulation de ce concours.

Le Comité décide à l'unanimité de ne pas inclure ce concours dans le classement général du Trophée des Vétérans 2024. En conséquence, aucun point ne sera attribué.

- Est-il envisageable de récompenser le 1^{er} de chaque catégorie (le 1^{er} minime, le 1^{er} vétéran, la 1^{ère} féminine...) selon le classement des points comme cela se faisait auparavant ainsi que pour le classement des clubs (pas forcément de l'argent mais au moins une coupe à mettre au club).

Benjamin TATU est à l'origine de cette question. Un débat est ouvert. Chantal précise qu'il est difficile de récompenser les jeunes pour leur résultat car il n'y a aucun concours Jeunes organisé dans le département. Il est préconisé que les clubs et les familles participent.

Benjamin demande qu'une récompense soit remise le jour de l'AG. Le Comité décide de réfléchir à la proposition et remettra cette question à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de Comité.

- Le CD25 soutient-il le comité de la Côte d'Or en termes de bénévolat lors du championnat du monde.

A ce jour, aucune demande du CD21 n'a été adressée au CD25. Une réunion du Comité régional est prévue le 24 février à SALINS. Si besoin, le CD25 lancera un appel à bénévoles.

- Est-il possible d'allouer un budget pour la coupe de France pétanque et Jeu Provençal à partir d'un certain stade de la compétition (les déplacements sont souvent sur plusieurs jours et loin de notre département ce qui engendre des coûts importants aux équipes et peuvent en freiner certaines).

Chantal précise qu'elle rédige actuellement une fiche « **Fonctionnement financier du Comité du Doubs pour les clubs et joueurs année 2024** ». Elle mettra cette fiche à l'approbation des membres du Comité. Elle sera ensuite diffusée aux présidents de clubs dans la 2^{ème} quinzaine de février.

Chantal indique que les clubs reçoivent pour leur déplacement en tour de zone des indemnités par la FFPJP et que ces indemnités couvrent correctement les frais de déplacement d'après les calculs faits sur la base des déplacements 2023. Vu qu'à ce stade, il n'y a pas d'hébergement, il ne reste que les repas qui peuvent être pris en charge par les clubs et les joueurs ; Pour les 1/32^{ème} finale, un bilan pourra être établi cette année afin de voir si une dotation pourrait être mise en place pour les années suivantes.

- Suite au résultat de Benjamin TATU, le président de Quarterback l'a invité à revenir avec son équipe cette année. Benjamin demande au comité son accord pour la sélection de son équipe au trophée des villes 2024.

Jean-Pierre précise qu'une seule équipe peut faire acte de candidature par département. Un dossier est à remplir et a adressé à Quarterback qui décide de valider.

Benjamin demande au Comité de valider Le RUSSEY pour la prochaine édition en tenant compte des résultats de la dernière édition. Il a reçu une invitation de Quarterback.

Jean-Pierre précise que si cette invitation permet au CD25 de présenter une autre candidature, la réponse est oui. Si ce n'est pas le cas, il faudra délibérer.

Jean-Pierre appellera Quarterback pour plus d'informations.

L'ensemble de l'ordre du jour étant traité, le Président met fin à la réunion à 13h30mn.

**Le Secrétaire du Comité Départemental
Michel JACQUOT**

**Le Président du Comité Départemental
Jean-Pierre MARENGHI**